

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT MARCEL DE CAREIRET

**PROCES VERBAL**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 MAI 2024**

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 12
- présents : 11
- votants : 11

Date de convocation : 22/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 02 mai à 20h30 le conseil municipal de Saint Marcel de Careiret, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Carole SABONNADIÈRE-BERGERI, Maire.

**Membres présents :** Mesdames Elisabeth BARRÉ, Nathalie DELPIERRE, Elisabeth GIOLBAS, Christine LADET.

Messieurs Dominique ASTORI, Rémy CRESPIN, Marc HERAUD, Régis POLGE, Thierry MOULINET, Jacques ROURE.

**Absents excusés :**

**Absente :** Bénédicte LECHARTIER

**Secrétaire de séance :** Mme Elisabeth BARRÉ.

**Ordre du Jour :** Demande de subvention auprès du Département suite intempéries du 09 au 10 juin 2023/ Parcelle chemin du Patari / Election d'un nouvel adjoint / Sujets divers.

**Début de séance à 20h30**

---

**Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.**

## DEMANDE D'UNE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT SUITE INTEMPERIES DU 9 AU 10 JUIN 2023

Rapporteur : Carole Sabonnadière Bergeri, maire

Madame le maire fait part au conseil municipal de la possibilité d'obtenir une subvention auprès du Département pour aider au financement de la réfection des chemins qui ont été lourdement endommagés lors des intempéries du 9 au 10 juin 2023, reconnue catastrophe naturelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité** des voix, DECIDE :

- De solliciter une subvention auprès du Département ;
- D'autoriser Madame le maire à signer tous les documents nécessaires au dossier de cette demande.

## PARCELLE CHEMIN DU PATARI

Rapporteur : Carole Sabonnadière Bergeri, maire

Mme Nathalie DELPIERRE ne participe ni aux débats ni au vote.

Lors de la séance du 13 février 2024, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir la parcelle appartenant à Mme Nathalie DELPIERRE, située chemin du Patari et sur laquelle il y a un transformateur électrique pour 1€ symbolique.

Légalement, il n'est plus possible d'acquérir une parcelle pour 1€ symbolique, c'est pourquoi, il est nécessaire de délibérer à nouveau afin de fixer un prix d'achat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité des voix**, accepte d'acquérir cette parcelle pour 20.00 euros.

## ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT

Ajourné car le courrier n'a pas été traité par la préfecture. Ce point est reconduit au prochain conseil municipal.

## SUJETS DIVERS

- Projet d'aménagement de la salle des fêtes : le CAUE a été consulté afin d'apporter un œil expert sur l'aménagement de l'aire de jeux et de sports. Présentation de l'avant-projet sur plan ainsi que le dossier technique. Débat.
- Présentation du projet de panneaux photovoltaïques avec les estimations de revenus possible pour la commune.
- Une soirée festive pour le 14 juillet est en préparation.
- L'école de musique organise le 22 juin la fête de la musique sur la place du village.

- Une réunion animé par la Maison de l'Europe de Nîmes est prévue le mercredi 22 Mai à 18h00, à la salle des fêtes. Le thème : Parlons d'Europe.
- Mercredi 8 Mai à 11h00, le conseil municipal organise la traditionnelle cérémonie suivie d'un apéritif.
- La commission travaux a choisi le bureau d'études pour la rédaction du RDO de la RD6. Il s'agit du cabinet CEREG.

Séance levée à 22h35

Saint Marcel de Careiret, le 02 mai 2024.

Conformément à l'article L .2121-25 du Code des Collectivités Territoriales

La secrétaire de séance,

Mme Elisabeth BARRÉ

Le Maire,

Mme Carole SABONNADIÈRE-BERGERI

